



## Un enjeu historique : 13 décembre 2012, Réagissons!! Des négociations nationales sont en cours.

### De quoi s'agit-il?

Le Patronat veut imposer des reculs sans précédent.

### Qu'on en juge!!

*Pour le MEDEF, les entreprises ne pourraient plus financer la protection sociale, notamment les régimes de retraites complémentaires (AGIRC et ARRCO)*

La solution qu'il préconise serait une baisse des prestations, ce qui se traduirait par une perte de 6% de pouvoir d'achat pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités.

*Le CDI (contrat à durée indéterminée) serait trop rigide, la solution serait de le transformer en contrat de mission, de chantier ou intermittent, il n'est même plus question du CDD (contrat à durée déterminée), c'est la fin du CDI dans la norme actuelle.*

*Le patronat veut supprimer les droits du salarié à se défendre :*

- les procédures de licenciement seraient trop contraignantes !
- les indemnités sont jugées trop importantes,
- il prétend réduire les recours à la Justice (tribunaux Prudhommes. )

*Le patronat veut avoir les mains libres :*

Dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise menée au nom des intérêts de celle-ci, le patronat veut pouvoir licencier sans contrainte et décider sans consulter les institutions représentatives du personnel (le comité d'entreprise, délégué du personnel, CHSCT...).

**De la même façon, le Patronat prétend pouvoir faire baisser les salaires ou augmenter la durée du travail de chaque entreprise, sous prétexte de difficultés économiques conjoncturelles.**

### Refusons l'inacceptable

A travers cette négociation, c'est l'ensemble des droits du code du travail et des garanties collectives de tous les salariés qui sont visés, et, curieusement, **tous les médias sont muets sur le contenu de cette discussion.**

Aujourd'hui, seule la CGT a clairement exprimé son opposition à cette vaste offensive. Elle appelle l'ensemble des salariés et les organisations syndicales partie prenantes des discussions à rejeter ces funestes projets.

***Dans les conditions actuelles, aucune organisation syndicale, digne de ce nom, ne peut signer un quelconque accord avec le Patronat.***

Le Gouvernement a déjà fait savoir, que si la négociation n'aboutissait pas, il légiférerait et imposerait sa loi. Après les 20 milliards d'allégement soit disant du coût du travail accordés sous forme de crédits d'impôts aux entreprises, ce serait, là encore un nouveau cadeau au Patronat.

***C'est le capital qui coûte cher !***

***Dividendes versés aux actionnaires du CAC 40 :***

***39 milliards € en 2007, 37 milliards € en 2008, 35 milliards € en 2009, 40 milliards € en 2010.***

***200 milliards d'€ d'aides publiques aux entreprises, c'est l'équivalent annuel de la totalité des richesses créées par le secteur industriel en France.***

### UN ENJEU HISTORIQUE !!

En 2001, Patronat et Gouvernement avaient tenté de casser nos régimes de retraites complémentaires.

***La mobilisation avait repoussé leur projet.***

Depuis, et avec certaines complicités, on sait ce qu'il est advenu de l'âge de départ à la retraite.

**Aujourd'hui, ce sont tous nos droits sociaux qu'ils veulent remettre en cause.**

**Pour la CGT, il n'est pas question de laisser faire.**

Ce nouveau Gouvernement n'a pas été élu pour ces mesures de régression et d'austérité. On peut l'obliger à mettre en œuvre d'autres choix.

L'avenir de l'industrie et de l'emploi nécessite un nouveau mode de développement fondé sur une véritable valorisation du travail. C'est le travail qui est créateur de richesse et c'est bien le capital qui coûte cher. Il faut que les richesses produites par le travail soient investies dans une politique qui place la réponse aux besoins sociaux au cœur de la relance économique.

**Cela passe par une véritable politique de création d'emplois stables et bien rémunérés pour toutes et tous, les jeunes, les salariés seniors et une protection sociale de haut niveau.**

**Financement de la protection sociale :**

**1 % d'augmentation des salaires = + 2,5 milliards d'€ ;**

**égalité salariale femmes / hommes = + 4 milliards d'€ ;**

**10 000 emplois créés = + 1,3 milliard d'€**

**Le social, c'est le moteur de l'économie.**

*La vie, c'est tout le temps, pas seulement quand il y a du travail !*

**SECURISATION DE L'EMPLOI :**

7 millions de salariés qui changent ou qui perdent leur emploi chaque année perdent la quasi-totalité de leurs droits.

**LA CGT PROPOSE :**

- rendre effective la transférabilité des droits et le maintien dans l'emploi ;
- d'instaurer des droits nouveaux d'intervention des représentants des salariés pour intervenir sur les stratégies des entreprises, notamment par un droit suspensif sur les licenciements et pour transformer la précarité en emplois stables
- davantage de droits pour les salariés précaires
- de dissuader le recours abusif aux contrats précaires, agir sur le travail dissimulé et sur les ruptures abusives de contrats de travail

**RETRAITE :**

Il n'y a pas d'urgence à traiter les régimes complémentaires puisqu'une concertation va s'ouvrir au printemps 2013 sur la retraite.

**LA CGT PROPOSE :**

- d'instaurer une modulation des cotisations patronales liées aux politiques d'emploi et de salaire des entreprises : plus elles précarisent, plus elles cotisent,
- de mettre à contribution les revenus financiers au même niveau que les cotisations sociales en vigueur
- de soumettre à cotisation : l'épargne salariale, les bonus et les stocks -options,

**Tous ensemble!**

**13 DECEMBRE, Journée Nationale d'Action dans toute la France  
MANIFESTATION INTERPROFESSIONNELLE A ORLEANS 11H00 Place de Gaulle**

**C'est notre avenir et celui de nos enfants qui sont en jeu !**

**Réagissons ! Ne nous laissons pas faire**

**Faisons-nous entendre en faisant signer massivement la pétition  
et en participant à la manifestation**